



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de la Clé-des-Champs

N° de la résolution
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DU VAL-DES-CERFS
ÉCOLE de la Clé-des-Champs, Dunham**

**Procès-verbal de la quatrième séance du conseil d'établissement tenue le
30 mars 2021 à 18 h 30 en visioconférence.**

ÉTAIENT PRÉSENTS

Karine Beauchemin, personnel de soutien
Isabelle Miltimore, enseignante
Isabelle Lambert, enseignante
Sébastien Goyer, parent
Lisange Racine, parent
Maude Ménard-Dunn, parent
Nicolas Nadeau parent
Michelle Reginster, parent
Bianca Bélisle, technicienne en service de garde

ÉTAIENT ABSENTS :

Marie Bolduc, enseignante
Guillaume Brais, membre de la communauté

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

Michel Moreau, Directeur
Maguy Carpentier, membre de la communauté

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE À 18 H 31

La présidente, Maude Ménard-Dunn, constate le quorum et ouvre la séance.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Isabelle Miltimore, et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté avec la modification proposée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 16 FÉVRIER 2021 ET SUIVIS

Il est proposé par Nicolas Nadeau, et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 16 février soit adopté avec les corrections orthographiques.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

SUIVIS

Aucun suivi

4. PAROLE AU PUBLIC.

Maguy Carpentier nous informe de la reprise des activités à la bibliothèque municipale. La direction ajoute que la bibliothèque est en processus afin de se faire reconnaître auprès du ministère pour pouvoir accueillir des artistes.

23CE2021-035

23CE2021-036



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de la Clé-des-Champs

23CE2021-037

5. POINTS DE DÉCISION

5.1 APPROBATION PROJET ÉDUCATIF

Michel Moreau nous présente le projet éducatif et explique l'utilisation de ce dernier dans les actions prises par l'école. Nous réviserons ce plan l'an prochain étant donné que celui en cours est valide jusqu'en 2022.

Il est proposé par Bianca Bélisle, et résolu :

QUE soit adopté le projet éducatif

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. POINTS DE CONSULTATION

6.1 CONSULTATION DES ÉLÈVES

Michel explique en quoi consiste la consultation des élèves dans le cadre des nouvelles normes du conseil d'établissement depuis l'abolition du conseil des commissaires. Un sondage sera envoyé aux élèves en format papier ou par voie électronique en y ajoutant des questions aux couleurs du milieu.

7. POINTS D'INFORMATION

7.1 ORGANISATION SCOLAIRE 2021-2022

Karine mentionne que le nombre d'inscriptions a augmenté de moins de 5 élèves depuis la dernière rencontre. Nous étudierons les possibilités de redoublement de niveau durant le mois d'avril afin que les élèves soient tous dans le bon niveau pour la formation des groupes à la mi-mai.

7.2 CAMPAGNE DE FINANCEMENT 2021-2022

Karine explique le processus administratif des campagnes de financement afin que les réflexions débutent quant à la possibilité d'une campagne pour l'année scolaire 2021-2022. Elle mentionne le solde actuel du fonds de la dernière campagne et mentionne également qu'il ne peut y avoir de campagne viable sans l'apport des parents bénévoles.

8. INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS

Sébastien Goyer et Michelle Reginster font le bilan des deux dernières rencontres du comité de parents ainsi que des points discutés lors de celles-ci.

9. INFORMATION DU SERVICE DE GARDE

Bianca Bélisle fait le point sur les taux de fréquentation actuels lors des journées de classe et des journées pédagogiques.

10. VIE SCOLAIRE

Les enseignantes et la direction font le bilan de la vie scolaire. Notons entre autres la récompense du 2^e permis de conduite avec le spectacle de magie-chimie, les activités de Pâques et celles vécues en classe.



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de la Clé-des-Champs

11. INFORMATION DE LA DIRECTION

Michel nous informe de divers sujets.

Qualité de l'air : Suite aux ajustements du système de ventilation et au nettoyage de ce dernier, les normes de la qualité de l'air sont maintenant dans les normes ;

Ascenseur : Les travaux étant terminés, nous pouvons maintenant utiliser l'ascenseur ainsi que cette partie de l'école (porte, escalier) ;

Classe extérieure : Des bacs de rangement sont présentement en construction afin d'y ranger le matériel de la classe extérieure.

Parc-école : Nous avons été sélectionnés pour utiliser les soldes restants dans le budget d'investissement du parc-école du centre de services scolaire afin de terminer l'aménagement de nos installations. Plusieurs travaux auront lieu d'ici la fin de l'année et au cours de l'été. Notons entre autres la réfection du terrain de soccer du côté des petits, réaménagement de la bute de glisse du côté des grands, et l'aménagement de gradin en pierre dans la section de la classe extérieure.

Formation santé psychologique : Tout le personnel de l'école a été invité à participer à une formation sur l'importance de prendre soin de sa santé psychologique. Cette formation s'est déroulée le 22 mars en soirée et presque la totalité du personnel était présent.

Graduation des 6^e année : Nous sommes à réfléchir à la forme que prendra la graduation des élèves de 6^e année avec les règles de la santé publique qui seront en vigueur à ce moment.

12. CORRESPONDANCE ET PUBLICITÉ

Nil

13. VARIA

Nil

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La direction de l'école rappelle la date de la prochaine assemblée qui aura lieu le mardi 18 mai 2021 à 18h30.

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Maude Ménard-Dunn, et résolu :

QUE la séance soit levée à 20 h 02.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

23CE2021-038

La Présidente

Le Directeur